

L'enfant va changer d'école après les vacances Selon ses parents, l'enfant autiste était laissé à l'écart

LE BULLETIN

1127 mots

mardi 12 février 2019



Sid, âgé de 4 ans, souffre d'autisme (ici avec sa soeur jumelle Ninon) : au Mesnil-Esnard, où il est scolarisé, ses parents regrettent qu'il ne soit pas intégré à sa classe et veulent le changer d'école (Photo ©DR).

Sid est âgé de 4 ans. Il souffre d'autisme. Scolarisé depuis 2018 au Mesnil-Esnard, il était, selon ses parents, laissé à l'écart des autres enfants. Il va changer d'école après les vacances. Récit...

Il est l'un des premiers enfants autistes à avoir été suivi dans l'unité spécialisée dédiée à l'autisme du CHU de Rouen, où le président de la République Emmanuel Macron s'était d'ailleurs rendu en avril 2018, dans le cadre du plan autisme, prévoyant des aides financières sur cinq ans. Ce petit garçon, âgé de 4 ans souffre d'un trouble du spectre de l'autisme (TSA) mais tous les spécialistes qui le suivent (médecins, psychologues, éducatrice spécialisée, orthophoniste)... estiment qu'il peut être scolarisé dans une école dite normale... et même qu'il est nécessaire qu'il le soit pour son développement. Sid, c'est son prénom, dispose d'ailleurs d'une auxiliaire de vie scolaire (AVS) et c'est à l'école maternelle du Mesnil-Esnard qu'il était scolarisé, depuis 2018... sauf que tout ne s'est pas passé aussi bien que cela aurait dû, comme le racontent ses parents, qui ont remué ciel et terre pour que leur enfant et sa petite soeur jumelle Ninon (non autiste) soient changés d'établissement. Ils ont été exaucés en fin de semaine dernière : après les vacances de février, les jumeaux seront accueillis à l'école maternelle de Franqueville-Saint-Pierre. Récit...

Scolarisé au début deux heures par jour

« **Nous avons préparé la rentrée de notre fils en amont, dès le mois de juin 2017, en rencontrant la directrice, afin de lui parler de lui et l'assurer que tous les professionnels qui le suivent seraient à la disposition de l'école, pour toute question ou aide** », affirme son père Pierre-Stéphane, insistant sur le fait que son enfant n'a jamais montré aucune violence, ni envers lui-même, ni envers les autres. Intégré au début deux heures par jour le matin, « **de façon temporaire** », avait-on assuré au père de famille, afin que la scolarisation se fasse doucement et par étapes, le petit garçon n'a toutefois pas vu évoluer sa place au sein de l'école.

« **Notre fils n'a fait aucun travail d'apprentissage, n'a pas pris part aux activités des autres enfants...** »

« **Cette situation a duré jusqu'au dernier trimestre et nous avons dû obliger finalement l'école à garder plus longtemps notre enfant en augmentant progressivement son temps de scolarisation après toutes les vacances**

scolaires » souligne Pierre-Stéphane, qui rappelle que le petit garçon était évidemment toujours accompagné de son AVS et que, de plus, une psychologue était venue, aux frais de la famille, répondre aux questions et proposer des solutions, pour permettre à l'enfant « **d'avancer dans ses apprentissages scolaires** ».

Toutefois, les parents du petit écolier n'ont pu que dresser un bilan catastrophique de cette première année... avec une deuxième année et un changement d'enseignant qui n'ont rien changé à la situation, même si l'enfant était depuis quelque temps accepté une matinée entière en classe : « **Notre fils a été laissé à l'écart avec son AVS. Il n'a pas pris part aux activités des autres enfants, n'a fait aucun travail d'apprentissage comme apprendre à reconnaître les lettres de son prénom, car aucune activité n'était préparée pour l'AVS** », déplore le père du petit garçon. Pire, l'enfant aurait pris conscience de plus en plus de la situation. « **Il était en souffrance et pleurait sur le chemin de l'école le matin et ne retrouvait un peu de sérénité qu'en voyant son AVS** », confie avec peine sa maman Camille, scandalisée par cette situation mais également par le fait de cette souffrance subie par leur enfant.

Un enfant qui fonctionne différemment

Pourtant, l'enfant fait des progrès, grâce aux efforts déployés par ses parents, dans le cercle familial et avec les professionnels qui le suivent. « **L'école n'a jamais voulu entrer dans cette dynamique en acceptant de modifier un peu sa méthode. Notre fils a autant de capacités qu'un autre, seulement, il fonctionne différemment** », plaident ses parents.

Des démarches pour l'instant vaines

« **Nous avons rencontré l'inspectrice académique de secteur ainsi que son supérieur hiérarchique, nous leur avons fourni des certificats médicaux, notamment du neuro-pédiatre du CHU, expliquant qu'une scolarité en milieu ordinaire était adaptée et même souhaitable pour notre fils** », indiquent les parents, qui en perte de confiance avec l'école actuelle de leurs enfants, ont demandé à ce qu'ils soient scolarisés dans un autre établissement. Mais là encore, ils racontent que cela s'est avéré un vrai parcours du combattant pour trouver une autre école. En désespoir de cause, ils ont fait appel à un avocat mais même ce dernier n'a reçu aucune réponse à ses demandes après de l'Inspection académique (Lire en page 4).

Du côté de la mairie du Mesnil-Esnard, Évelyne Cocagne, adjointe aux affaires scolaires assure comprendre la demande des parents et d'ailleurs, elle affirme qu'il n'y a « **aucun souci pour elle** », pour accorder une dérogation. Rappelons en effet que ce sont les mairies, qui procèdent aux inscriptions des enfants dans les écoles. « **Nous sommes plutôt souples ici et on pense à l'intérêt des enfants. Maintenant, il faut trouver une solution pour sortir de cette solution de blocage et trouver une autre école. Il ne faut pas oublier qu'il y a deux enfants derrière tout cela** », s'inquiète l'élue.

L'appel à l'opinion publique...

Finalement, il y a quelques semaines, les deux parents avaient décidé de s'exprimer via les réseaux sociaux, pour alerter l'opinion et tenter de faire bouger les choses. « **Nous en étions là, nous ne savions plus quoi faire pour avancer** », confient les parents du petit garçon autiste, dont ils ont l'impression qu'on a oublié totalement la souffrance et le droit à recevoir un enseignement, comme n'importe quel autre enfant. En parallèle de cet appel à l'aide, les parents du petit écolier ont également avisé les élus du secteur, en espérant qu'ils puissent de leur côté, les aider dans leurs démarches... Et samedi dernier, la bonne nouvelle est arrivée : la commune de Franqueville-Saint-Pierre a accepté de scolariser Sid et sa soeur Ninon, dès la rentrée (Lire en page 4). Un soulagement évident pour les parents, qui ont toutefois souhaité apporter ce témoignage, pour rappeler que l'inclusion des enfants souffrant de handicap est essentielle pour eux.

Contactée par la Rédaction, la directrice de l'école du Mesnil-Esnard n'a pour sa part pas souhaité s'exprimer sur le sujet, nous conseillant de nous rapprocher de l'Inspection académique.

Isabelle Villy